

Le SNU

Obligatoire ou pas, c'est **NON**

La jeunesse aux ordres plutôt que de vrais moyens pour notre enseignement public

Sous couvert de citoyenneté, le Service National Universel veut se présenter comme un camp de vacances, un projet éducatif pour une jeunesse en mal d'avenir.

Mais ce cadre proposé à une "jeunesse engagée" sous tutelle militaire, est en fait une opération de soumission de la jeunesse, perpétuant les inégalités, qui vise à militariser, recruter et préparer une "réserve opérationnelle" en vue d'une guerre "de haute intensité".

Ce dispositif est scandaleux à plusieurs titres :

- **Préparer les jeunes à la guerre**, annoncée comme "incontournable" ! Quel projet !!
- **Une réserve de bénévoles** : un "stage de cohésion" (15 à 17 ans) de 2 semaines, puis 12 jours minimum de "mission d'intérêt général", enfin un "engagement volontaire" de trois mois à 1 an. Cette 3^e phase (de 16 à 25 ans) propose un Service civique, indemnisé pour les jeunes en situation de handicap, et bénévole pour les autres : soit une main-d'œuvre exploitée gratuitement avec ces milliers de jeunes, ni chômeurs ni travailleurs ! Une année de cotisation de perdue, donc une année de report de départ à la retraite.
- **Un encadrement défaillant de certains stages** : comme le montrent des exemples récents, il a été mentionné dans la presse des cas de maltraitance et de harcèlement, notamment sexuel.
- **Le SNU devient obligatoire** dans six départements pilotes, dont le Finistère. Pour des jeunes de 15 à 17 ans ! Légalement, les élèves mineurs sont sous l'autorité de leurs parents et **aucune obligation ne peut restreindre l'objection de conscience**.
- **15 jours d'enseignement sous tutelle militaire!** Pourquoi des militaires se substitueraient-ils à des professeurs sur un temps d'éducation (stage de cohésion) ?
- **Une débauche de moyens** pour 267 centres SNU (32 000 jeunes). Alors que l'enseignement public déplore un manque criant de moyens, d'enseignants et personnels scolaires correctement rémunérés, le SNU est estimé à 1,75 milliards d'euros pour 2023...

Abrogation immédiate du SNU dans son intégralité !

Réunion publique JEUDI 25 MAI à 18h

Maison du Temps Libre - 6 rue du Mal Foch - SAINT-BRIEUC

Collectif local - premiers signataires : ARAC 22, ATTAC 22, Ensemble ! 22, Libre Pensée 22, LFI 22, LDH 22, FSU 22, PG 22,

POI 22, POID 22, Solidaires 22, UD-CGT 22, UD-CGT-FO 22, PG 22, CAS 22, MJS 22 - Contact : collectifsnu22@gmail.com